



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 110843

Texte de la question

M. René Couanau appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les inquiétudes des fédérations d'élèves infirmiers concernant les réformes des études de santé. L'intégration des formations de santé dans le dispositif LMD (licence-master-doctorat) doit, en effet, mettre en place un système de diplômes lisibles en trois grades. Pour les études de santé, ce processus devrait permettre de redéfinir les contenus pédagogiques et de développer la mobilité des étudiants dans l'espace européen de l'enseignement supérieur. Les organisations représentatives des élèves infirmiers soulignent que pourtant, à ce jour, aucun projet consensuel n'a abouti. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. René Couanau](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110843

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12097